

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE D'UN CHEF D'INDUSTRIE DU 19^{ème} SIÈCLE



La dernière des villas Frey de Guebwiller.

Léon FREY (1847-1917) est le fils de Ferdinand (1), l'un des fondateurs des filatures et tissages Frey de Guebwiller qui se trouvaient route d'Issenheim et qui s'étendaient des actuels meubles Hauth jusqu'au domaine de la Lauch. Trois ans après la mort de son père, en 1876, Léon est associé à son oncle Théodore à la tête de l'entreprise qui a pris pour raison sociale : « Ets Théodore et Léon FREY ». Léon habitait à Guebwiller l'une des trois villas érigées en face de l'usine. Il n'en reste plus qu'une aujourd'hui, réaménagée en immeuble de rapport. De deux cahiers de correspondances de Léon Frey, conservés en mains privées, nous extrayons les passages suivants qui vont nous permettre d'explorer les préoccupations d'un grand patron du 19^{ème} siècle.

1 – Les affaires :

Lettre du 18 mai 1867 à un ami : « ... Il y a longtemps qu'on s'occupe de donner de l'extension à notre établissement. La difficulté est de savoir de quel côté augmenter. Le métier de filateur de coton est un métier détestable, l'achat de coton est une loterie, le résultat de l'année en profits et pertes dépend de l'achat, je ne voudrais pas avoir une broche de filature de plus. Le tissage d'un autre côté a son bon et son mauvais. Tisser du calicot est un métier peu intéressant et peu lucratif. Si nous trouvions une vente suffisante pour nos articles spéciaux en chaîne coton trame laine, rien ne serait plus facile que de monter encore 2 ou trois cents métiers à tisser. Mais le débouché, malgré qu'il augmente chaque année, n'est pas encore suffisant. Il reste une autre chose, il nous faut chaque mois environ pour une centaine de mille francs de trame laine. En construisant une filature de laine d'environ six mille broches avec disposition pour agrandir on produirait plus de laine qu'il ne nous en faut, on pourrait encore en vendre et fabriquer du mérinos pure laine qui réussit si bien dans la fabrique Th. Rogelet-Gand-Grandjean-Ibry & Cie à Buhl. Cette maison a fait chaque année depuis sa fondation il y a 5 ou 6 ans, un inventaire moyen d'un million de francs. Ce serait dans cette maison que j'irai pour apprendre la filature de laine peignée avec les peigneuses Heilmann. »

Lettre à son frère (Jean-Jacques FREY, né en 1849) datée du 20 décembre 1881 : Après s'être plaint de la mauvaise qualité du coton acheté au Havre, source de nombreux problèmes : « (...) La situation de la filature des n° ordinaires est mauvaise, par contre celle du Jumel peigné est prospère ; la satinette (2) va plus fort que jamais et les tisseurs qui en font, ont de l'ouvrage pour un an. Cette misérable filature est un boulet pour notre établissement et il serait temps d'en faire autre chose. Malheureusement tout l'outillage est trop vieux pour filer du peigné, il faudrait dépenser beaucoup et commencer par changer tous les métiers à filer. Le tissage est passablement occupé, Gera a vendu la semaine dernière pour 26 000 M., ce n'est pas encore le grand moment de leurs ventes. La laine est très ferme, la filature d'Alsace, même les nouveaux sont engagés pour plusieurs mois et demandent de la hausse ; nous avons cependant pu faire un marché de 20 mille kilogs avec Schoeller aux plus bas prix pratiqués depuis un an. As-tu des nouvelles de tes propriétés d'Algérie ? Si je ne me trompe cela doit être le réservoir qui t'alimente qui s'est rompu, pourvu que l'eau n'ait pas fait de ravages chez toi... »

Lettre à Eugène Favre, datée du 11 mars 1878 : « ... Le gérant de votre maison de Milan est très aimable de vouloir bien s'informer exactement du plus ou moins de chances qu'il y aurait de vendre nos articles en Italie. Comme vous me demandez des prix, j'ai revu la série et vous les donne pour marchandise finie, teintée en noir, prix ici ou à Eberfeld (3) aux conditions de 4 % d'escompte avec 30 jours, en francs de France et comprenant une provision de 2 % pour le représentant ... (suivent deux listes de prix pour tissus en pure laine et tissus en chaîne coton).

2 – La famille :

Lettre à son frère du 24 mars 1872 : « ... Papa s'est mis tout d'un coup lundi à revenir au bureau ; il y est toute la journée même ce matin dimanche ; moi j'espérais toujours qu'après avoir été aussi malade qu'il l'a été, il penserait plutôt à se retirer des affaires qu'à recommencer ; il se passera du temps jusqu'à ce qu'on me fasse une place convenable ... »

Lettre au cousin Herrmann, datée du 21 décembre 1877, (après la naissance de son fils André né le 31 octobre 1877) : « Tu trouveras inclus une copie de l'acte de naissance de mon petit ; aurais-tu l'obligeance d'aller à l'état-civil et de faire inscrire ce jeune homme afin qu'il soit reconnu comme citoyen suisse. J'espère que cela ne te dérangera pas et je te remercie à l'avance de ta complaisance. Nous avons reçu par Ernest de bonnes nouvelles de toute la famille de Schaffhouse ; ici tout le monde va bien, ma femme est rétablie entièrement de ses couches, mon tout petit après avoir eu deux nourrices sans lait en a enfin une qui lui suffit aussi en profite-t-il et il commence à engraisser ; c'est au moins ce que démontre le pesage que je fais soigneusement chaque semaine. ... »

Lettre du 28 mai 1880 au Dr Divart de l'établissement hydrothérapique de Divonne les Bains – Ain – France :

« ... Je compte sur votre promesse d'éloigner de Divonne le Col. D. et cela dans le plus bref délai. Il est de toute évidence, que la place d'un homme atteint de delirium tremens n'est pas dans un établissement où l'on va pour se reposer et calmer ses nerfs. J'espère pouvoir décider ma femme à rester à Divonne, je la recommande à vos soins. ... »

3- Opinions :

☐ Sur l'Allemagne : *Lettre du 21 décembre 1877 (id. précédente)* : « ... Jamais encore l'Alsace n'a été dans une pareille mauvaise situation, espérons qu'en France cela va reprendre maintenant que ce pays paraît de nouveau être en possession d'un gouvernement parlementaire. Heureusement que nous avons la France car ce ne serait pas en Allemagne dans ce pays de margoulins que nous trouverions à placer de la marchandise, dans ce misérable pays chaque individu qui veut acheter 5 pièces fait d'abord une adjudication au rabais et tu sais ce que veut la Deutsche Treue tant vantée, à la manière des caniches sans doute. ... »

Lettre du 24 mars 1872 à son frère : « ... Vendredi après-midi les ouvrières des de Bary se sont donné rendez-vous sur la place du haut de la ville et sont descendues en corps avec leurs cocardes et un nœud alsacien comme celui représenté sur la tête de l'alsacienne dont les dames de Mulhouse ont envoyé le portrait à M. Thiers à l'occasion du nouvel-an. Les Prussiens ont engueulé ces filles, une dispute s'en est suivie et Pfarrius (4) en a fait arrêter quelques unes de même que deux jeunes gens et le fameux Weckerlé des de Bary. Ils ont été tous relâchés, mais on prétend qu'ils font une enquête ; ils sont bêtes ces gens comme leurs pieds ; hier matin on a trouvé écrit contre le mur des H. Frey merde pour le scheisdirector Pfarrius, id pour (Gail?) id pour Bismarck ; de plus une caricature de ces deux derniers personnages collée sur la fontaine à coté de chez Hueber épicier, de là nouvelle enquête ... »

☐ Sur le clergé : *Lettre du 10 mars 1872 à son ami Risler (5)* : « ... J'ai lu avec plaisir dans les journaux le compte-rendu de la discussion qui a eu lieu dans l'Assemblée entre votre oncle (5) et les cléricaux ; votre oncle a bien raison de tomber sur cette canaille à robes noires qui n'est pas pour rien dans les malheurs de la France ; Guebwiller a été heureusement débarrassé d'un de ces monstres le curé Vinter (Winterer) (6) qui excitait les catholiques et les ouvriers contre les patrons ; maintenant c'est Mulhouse qui possède ce misérable qui a toute occasion parle aux ouvriers des millions des patrons. Il nous reste l'abbé Braun, cela suffit, mais il est tranquille depuis que nous avons les Prussiens ici. ... »

☐ Sur les médecins : *Lettre du 12 octobre 1885 à Albert Scheurer* : « ... Ici nous sommes indignement exploités par les médecins et les pharmaciens. Pour ce qui est des médecins ils se sont syndiqués et ont envoyé une sorte d'ultimatum à la fin de l'année dernière. Ils demandent soit 4 Marks par an d'abonnement par tête d'ouvrier, soit 60 Pfg par visite. Ils n'admettent pas qu'on impose un seul ou deux médecins aux ouvriers. Ils veulent que chaque ouvrier soit libre de prendre le médecin qui lui convient. C'est une manière de suffrage universel et pour attirer la clientèle, ils font des visites en masse et prescrivent des ordonnances à n'en pas finir et pas des meilleur marché ! ... »

4 – La vie domestique :

Lettre du 23 mars 1881 à MM. Utzschneider & Cie à Sarreguemines, Lorraine : « Ayez l'obligeance de m'envoyer en dessin Cluny 307 comme ce que vous m'avez envoyé en 1879, 3 vases de nuit diam. en haut 208, hauteur 150 et 1 broc forme zinc hauteur 360 ... »

Lettre du 19 juillet 1886 à MM. Tribout & Cie à Paris : « ... Vous pouvez faire les 6 chemises comme les dernières. Pour ce qui est des caleçons, vous avez employé pour les 6 derniers une toile bien plus grossière et épaisse que précédemment, c'est pour cela que j'aurai aimé en parler à M. Tribout, que je suis étonné de ne pas avoir vu ici, lui ayant dit à Mulhouse qu'il me fallait de ses articles. Je désire que vous employiez la même toile fine à la main que dans le temps et les caleçons au même prix bien entendu. Comme tour de taille je mesure 1,03m sous le gilet, veuillez me dire à quelle dimension étaient faits les derniers, ils m'étaient un peu trop larges. Je désire aussi que ces 6 paires de caleçons soient boutonnés en bas et non munis de rubans... »



Un phaéton à la Victoria

Lettre du 13 février 1882 à M. L. Wiederkehr, carrossier à Colmar : « Ma Victoria doit subir quelques modifications. 1° Les marche pieds doivent être déplacés et rapprochés du siège arrière. 2° Les gardes crotte doivent être assujettis au moyen de supports spéciaux et non plus comme par le passé, aux supports des S de la capote. 3° Le dossier doit être modifié de façon à ce qu'on soit bien assis dans la voiture et qu'on ne glisse plus en avant, jusqu'à ce qu'on soit couché dans la voiture ; je vous ai signalé ce dernier défaut dès le commencement, je tiens à ce qu'il soit entièrement corrigé. Veuillez prendre la voiture le plus tôt possible afin que je la reçoive bientôt vu la bonne saison qui approche. ... »

Michel Wagner

Notes :

(1) Théodore (1825-1892) et son frère Ferdinand Frey (1817-1873) sont originaires de Schaffhouse en Suisse. Munis des capitaux de leurs oncles suisses ils s'associent d'abord aux industriels guebwillerois Greuter et Witz avant de fonder leur propre filature en 1853. Ils ont des liens de famille avec les autres industriels guebwillerois : Théodore a épousé Cécile BOURCART et Ferdinand a pris pour femme Fanny WITZ. Léon FREY, lui, épousera en 1875 Marie Emilie MIEG, dont le père Jean MIEG est maire de Mulhouse de 1872 à 1887. Après son mariage, Léon signera ses lettres de « Léon Frey-Mieg » pour se différencier de ses homonymes.

(2) Le coton Jumel est un coton à longue soie, fin et nerveux utilisé pour les mouchoirs. Il a été implanté en Egypte en 1817 par Louis Alex Jumel, un industriel originaire de l'Oise. La satinette est une étoffe de coton qui a l'aspect lustré du satin.

(3) Les Frey possèdent aussi un établissement à Eberfeld en Allemagne.

(4) Gustav Pfarrius, Kreisdirektor (Sous-préfet) de Guebwiller de 1871 à 1882.

(5) Il s'agit sans doute de Charles Risler de Thann, né en 1848 dont la mère s'appelle Eugénie Kestner. Dans ce cas l'oncle en question est Auguste Scheurer-Kestner, député à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1875, le défenseur du capitaine Dreyfuss.

(6) Landolin Winterer a été nommé curé de la paroisse St Etienne de Mulhouse en 1871. Il sera député au Reichstag de 1874 à 1903.

